



Vérifier au prononcé

Examen Périodique Universel du Liberia

DPR
Hassane Boukili

Déclaration de

S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR

Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc

Genève, le 4 Mai 2015

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier Son Excellence Christiana Tah, Ministre de la Justice et du Liberia pour la qualité de son exposé. Le Royaume du Maroc exprime son soutien aux efforts continus mis en œuvre par ce pays frère pour sa stabilisation ainsi que dans le domaine des droits de l'homme.

Le Maroc salue les réformes politiques importantes mises en œuvre par le Liberia qui accompagnent sa première décennie de paix durable. La tenue d'élections libres et transparentes aux niveaux national et local en 2011 ont permis au pays de retrouver un climat apaisé, de renforcer sa stabilité institutionnelle et de promouvoir la paix civile.

A cet égard, nous relevons les efforts en cours pour la mise en œuvre de la stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation ainsi que la stratégie globale de développement à long terme « Liberia Rising 2030 » qui comportent comme piliers : la gouvernance participative, la promotion et la protection des droits de l'homme ainsi que la décentralisation du Gouvernement.

Le Royaume du Maroc note avec satisfaction la mise en place de plusieurs institutions de protection des droits de l'homme, notamment la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et la Commission d'information indépendante.

Nous tenons particulièrement à assurer le Liberia de la pleine solidarité du Royaume du Maroc dans le combat que livre le pays contre la pandémie Ebola. Le Maroc contrairement à de nombreux pays a décidé de maintenir sa liaison aérienne avec le Liberia et les autres pays qui ont été touchés.

Le Maroc salue la ratification par le Liberia de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ainsi que la mise en œuvre du plan national d'action quinquennal pour lutter contre la traite des êtres humains.

Le Royaume du Maroc accueille note avec satisfaction la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme et de la Feuille de Route pour la Réconciliation.

Le Maroc souhaiterait conclure en formulant les recommandations suivantes:

- 1- Poursuivre la réforme judiciaire afin d'améliorer l'accès à la justice en favorisant une meilleure couverture territoriale et en mettant à niveau l'administration pénitentiaire.
- 2- Mettre en place des programmes axés sur l'employabilité, l'entrepreneuriat et la micro-finance afin de permettre aux jeunes chômeurs une meilleure insertion dans le marché du travail.

Je vous remercie.